
Ces mêmes chercheurs⁹ ont aussi démontré que la montée de la libéralisation du commerce s'est traduite par un renforcement de la spécialisation et un allongement des cycles de production dans les usines canadiennes, permettant ainsi aux industries de notre pays de tirer parti des économies d'échelle et d'améliorer leur efficience et leur compétitivité relatives. Les usines ayant à soutenir une plus forte concurrence des importations ont eu tendance à se tailler des créneaux spécialisés sur le marché.

Comme le Conseil économique du Canada l'a fait remarquer dans une étude récente de l'adaptation (1988), « les entreprises s'adaptent continuellement, en ce sens qu'elles réduisent ou accroissent leur production et leurs effectifs, qu'elles s'intègrent dans une industrie ou en sortent, qu'elles fusionnent avec d'autres entreprises ou qu'elles se départissent de leurs biens, construisent des usines et en ferment d'autres »¹⁰. Dans cette même étude, le Conseil indique que « le marché canadien du travail est soumis continuellement au changement... (et que) dans une année type, 8 % des emplois disparaissent dans le secteur manufacturier à cause des fermetures d'usines et des contractions, tandis que le nombre des emplois créés par des ouvertures d'usines et des expansions augmente de 9 %. Le comportement des travailleurs ajoute une autre dimension

importante au renouvellement qui se produit sur le marché du travail. Les mouvements effectués à l'initiative du travailleur touchent, dans une année type, au moins 10 % de la main-d'œuvre utilisée dans le secteur manufacturier. Cela ne tient pas compte des mouvements temporaires. »¹¹

Nombre de programmes et de services du gouvernement qui visent à soutenir le processus d'adaptation sont déjà en place. De plus, le gouvernement fédéral a annoncé le 11 janvier 1988 la création d'un conseil consultatif de l'adaptation chargé des tâches suivantes :

- examen des possibilités qui s'offrent aux entreprises et aux travailleurs canadiens de se positionner en vue de tirer le meilleur parti possible de l'Accord;
- dégagement de questions ou de circonstances spécifiques d'adaptation et étude de divers programmes publics de soutien de l'adaptation des entreprises, des travailleurs et des collectivités;
- recommandation de modifications à apporter à ces programmes en vue d'en améliorer l'efficacité, l'efficience ou l'équité comme moyens de facilitation de l'adaptation aux possibilités ou aux difficultés liées à l'Accord.

⁹ Baldwin, J.R., et P.K. Gorecki, *The Relationship Between Trade and Tariff Patterns and the Efficiency of the Canadian Manufacturing Sector in the 1970s: A Summary*, document polycopié, 1984.

¹⁰ Conseil économique du Canada, *Sous les feux de la concurrence — L'adaptation dans le secteur manufacturier*, Ottawa, p. 44, 1988.

¹¹ Ibid., p. 20.